



Formulaire d'inscription
Compétition invitation Rivière des Prairies 2021
9, 10, 11 et 12 décembre 2021

Un seul formulaire par participant

Nom du participant : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	Ville : _____
Code postal : _____	Téléphone : (_____) _____
N° patinage Canada : _____	Date de naissance. (Année/mois/jour) : ____/____/____
Nom du club : _____	No club : _____ Région : _____
Nom de l'entraîneur : _____	Nom du sport étude : _____
Courriel entraîneur : _____	Tél. de l'entraîneur : (_____) _____
Qualifications au 2021/11/10 : style libre ou étape:	

Catégories (cocher dans la colonne D pour Dame et M pour Monsieur), l'âge doit être considéré au 1^{er} juillet 2021

Compétition				Patinage Star			
	D	M		D	M		
Relève (CPC)	1	2		20	21		
Sans limites - 7 ans (CPC)	3			22	23		
Sans limites - 8 ans (CPC)	4			24	25		
Sans limites - 9 ans (CPC)	5	6		26	27		
Sans limites -10 ans (CPC)	7			28	29		
Pré-juvénile - 11 ans (CPC)	8	9		30	31		
Juvenile - 14 ans (CPC)	10	11		32	33		
Pré-novice (CPC) court	12	13	libre	34	35		
Novice (CPC) court	16	17	libre	36	37		
				38	39		
				40	41		
				42	43		
				44	45		
				46	47		
				48	49		

Signature du participant (du tuteur si moins de 18ans) _____

Officier du club : _____

J'approuve par la présente l'inscription de ce (cette) patineur (euse) et certifie qu'il (qu'elle) est éligible selon les règlements de Patinage Canada et de cette compétition.

Frais d'inscription : <ul style="list-style-type: none">- Catégories jugées CPC: 80.00\$- Catégories star 4 (performance avec classement) 70.00\$- Catégories star 1,2,3 (norme de performance) 65.00\$- Chaque événement supplémentaire : 45.00\$ Émettre un chèque à l'ordre de : CP Rivière-des-Prairies	Envoyer à : Compétition RDP 2021 ATTN : Lucie Lafond 12 622, 28 ^e avenue Montréal (Québec) H1E 2A8 * Aucun envoi postal avec signature SVP
---	--

Date limite : 10 novembre 2021 aucun chèque postdaté après cette date.

L'horaire complet sera disponible environ 1 semaine avant la compétition sur <http://www.cpardp.ca/>

*** Il est à noter qu'il est possible que certains événements aient lieu vendredi durant les heures d'école.**
Aucun remboursement ne sera accordé après le 10 novembre 2021